

Montmagny, le 18 septembre 2020

## AUX PARENTS ÉLUS DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DE PARENTS

### Objet : Avis de convocation

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article 190 de la Loi sur l'instruction publique, j'ai le plaisir de vous convoquer à la première séance du comité de parents du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud pour l'année scolaire 2020-2021. Cette séance aura lieu exceptionnellement le **lundi 21 septembre 2020 par TEAMS uniquement**.

**Pour les nouveaux membres du comité de parents**, vous êtes attendus pour 18h30. Vous recevrez une invitation par courriel et vous pourrez accéder à la rencontre avec l'application TEAMS ou par le web. **Pour les membres qui connaissent le fonctionnement**, vous êtes attendus dès 19 h.

Nous vous prions de prendre note que des portables sont disponibles pour la tenue des rencontres si vous en manifestez le besoin. Nous vous expliquerons la procédure lors de la rencontre du 21 septembre.

Vous trouverez la proposition d'ordre du jour à la page suivante. Si vous ne pouvez être présent, **il n'est pas nécessaire d'aviser le substitut** puisque cette rencontre est destinée à la mise en place du conseil d'administration du centre de services scolaire. Seuls les membres délégués sont visés par ce processus.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente 2019-2020,



Jessy Coulombe

**PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS  
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

**Lundi 21 septembre 2020  
à 18 h 30 pour les nouveaux membres et  
19 h pour les membres qui sont de retour  
PAR TEAMS UNIQUEMENT**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- |   |                  |
|---|------------------|
| 1. Accueil, mot de bienvenue et vérification du quorum  | [5 minutes]      |
| 2. Présentation des représentants – au choix  | [10 minutes]     |
| 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour   | [3] [5 minutes]  |
| 4. Dispense de lecture, adoption <b>ET SUIVI</b> du procès-verbal de la séance du 15 juin 2020  | [3] [10 minutes] |
| 5. Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique – changement de gouvernance  | [3] [15 minutes] |
| 6. Qu'est-ce qu'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire ?  | [45 minutes]     |
| 6.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'administration (2.6 Règles de régie interne)   | [3]              |
| 6.2 Mandat des administrateurs parents  |                  |
| 6.3 Conditions requises et éligibilité  |                  |
| 6.4 Calendrier prévu des rencontres et formation obligatoire (annexe 2 des Règles)  |                  |
| 6.5 Modalités d'élection des administrateurs parents  |                  |
| 6.6 Formulaire pour mise en candidature   | [3]              |
| 6.7 Compensation financière   |                  |
| 7. Plateforme SimpleVote pour les élections   | [10 minutes]     |
| 8. Élection du président et scrutateur (au besoin)  | [10 minutes]     |
| 9. Intervention du directeur général adjoint<br>Questions des parents à l'intention du directeur général adjoint ( <i>voir encadré ci-dessous</i> ) | [5 minutes]      |
| 10. Lecture de la correspondance  | [5 minutes]      |

11. Autre(s) sujet(s)

[5 minutes]

11.1 ...

11.2 ...

11.3 ...

12. Date et lieu de la prochaine séance : lundi 5 octobre 2020 (élections)

13. Levée de la séance

Veillez faire parvenir à l'adresse courriel suivante les points que vous désirez inscrire à l'ordre du jour pour transmettre aux membres du comité exécutif ou toute question à la direction générale adjointe : [pierre.cote@cscotesud.qc.ca](mailto:pierre.cote@cscotesud.qc.ca). Au besoin, vous pouvez contacter M. Pierre Côté au 418-248-1001 poste 8483.

---

[1] Document déjà transmis

[2] Document remis sur place

[3] Document transmis avec la présente